



ECAM 4

PERCEPTION DES POPULATIONS SUR CERTAINES DIMENSIONS DE LA GOUVERNANCE

1. Introduction

La bonne gouvernance se définit selon les Nations Unies, comme la manière de gérer la chose publique dans le respect des lois, les règles de la transparence, la participation des citoyens dans le processus de prise de décisions et l'obligation de rendre compte à la population. La réalisation de l'ECAM 4 en 2014 a permis d'intégrer tout comme en 2007 un module sur la Gouvernance et de disposer par conséquent des indicateurs relatifs à certains aspects de la Gouvernance, notamment la perception de la corruption, la qualité de la fourniture d'eau et d'électricité, la perception du rôle de l'Etat et l'impact de la décentralisation, la mise en œuvre de la politique Etatique pour rapprocher certaines infrastructures de base des populations, la politique de maîtrise des prix des produits essentiels, la politique de désengagement de l'Etat et de privatisation des entreprises publiques et l'information et implication des populations aux projets communautaires.

2. Perception de la corruption

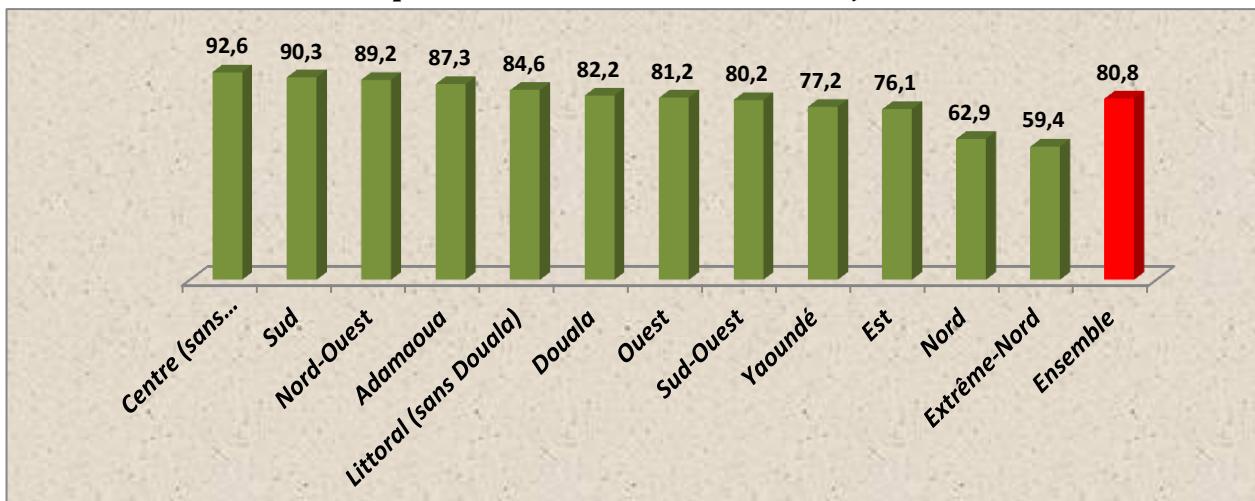
S'agissant de la petite corruption, en 2014, tout comme en 2007, la moitié des ménages pense que celle-ci est en hausse par rapport à l'année précédente, et 14% (contre 12% en 2007) de ménages la trouvent en baisse.

En ce qui concerne la corruption au sommet de l'Etat, la perception de celle-ci est pratiquement la même.

3. Qualité de la fourniture d'électricité

Par rapport à 2007, la qualité de la fourniture de l'électricité par AES-SONEL et à présent ENEO semble avoir connu une certaine amélioration ; en effet, 59% (contre 81% en 2007) d'usagers se plaignent de leur qualité. Parmi les raisons d'insatisfaction évoquées, les ménages utilisateurs de cette source d'énergie, citent principalement les délestages fréquents (près de 7 ménages sur 10) et la faible tension (plus d'un ménage sur 10). Cette hiérarchie des raisons d'insatisfaction est respectée quels que soient le milieu et la région de résidence, et quel que soit le niveau de vie du ménage.

Graphique 1 : Pourcentage de ménages utilisateurs d'électricité déclarant avoir subi des coupures au cours des 30 derniers jours



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

4. Qualité de la fourniture d'eau

Par rapport à 2007, il semble y avoir une certaine amélioration sur l'appréciation de la qualité de fourniture d'eau. Ainsi, parmi les ménages utilisateurs des services de la société nationale des eaux (SNEC/CAMWATER/CDE), 44% (contre 63% en 2007) se plaignent de leur qualité.

Les raisons d'insatisfaction des ménages sont principalement la mauvaise qualité de l'eau fournie (avis de 48% de ménages) et les coupures régulières (40%). Ces appréciations restent sensiblement les mêmes quel que soit le niveau de vie du ménage, en milieu urbain, à Douala, à Yaoundé, au Centre, à l'Est, à l'Ouest et au Sud. Cependant, elles varient en milieu rural et dans les autres régions du pays. Par ailleurs, il est à relever que 48% (contre 58% en 2007) de ménages utilisateurs d'eau courante SNEC/CAMWATER/CDE ont déclaré avoir subi des ruptures d'approvisionnement au cours des 30 jours précédent l'enquête.

Graphique 2: Pourcentage de ménages utilisateurs d'eau déclarant avoir subi des ruptures d'approvisionnement au cours des 30 derniers jours



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

5. Perception du rôle de l'Etat et de l'impact de la décentralisation

S'agissant de la perception du rôle de l'Etat dans la gestion de l'économie, comme en 2007, 7 ménages sur 10 pensent que l'État doit rester maître dans la sphère économique. Les ménages non pauvres et les ménages vivant en milieu urbain sont les plus favorables à cette intervention de l'Etat.

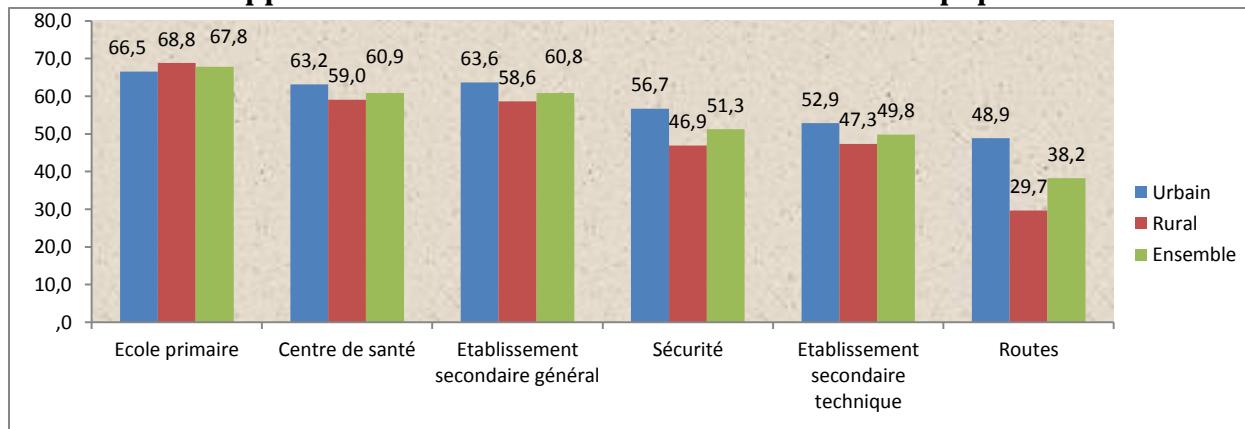
Au sujet de la politique de décentralisation, si en 2007 l'on avait 55% de ménages, en 2014, 57,9% de ménages voient en elle une action positive. Les ménages de l'Extrême-Nord et de l'Ouest sont ceux qui ont des avis très positifs vis-à-vis de la politique de décentralisation contrairement à ceux du Centre et du Nord-Ouest où on trouve près d'un ménage sur deux avec une opinion favorable.

6. Mise en œuvre de la politique étatique visant à rapprocher certaines infrastructures de base des populations

Les infrastructures concernées sont : les écoles primaires, les établissements d'enseignement secondaire général, les établissements secondaires techniques, les centres de santé, les routes et les services de sécurité (police, gendarmerie). La situation de 2014 est comparée à celle de 2007.

Des résultats obtenus, près de 7 ménages sur 10 déclarent être satisfaits de la mise en œuvre de la politique étatique visant à rapprocher les écoles primaires des populations. Concernant les établissements de l'enseignement secondaire général, 6 ménages sur 10 ont une opinion favorable. En ce qui concerne les établissements de l'enseignement secondaire technique, à peine un ménage sur deux se dit satisfait. Pour ce qui est des centres de santé, 6 ménages sur 10 sont satisfaits de la mise en œuvre de la politique de rapprochement de ceux-ci des populations. Relativement aux infrastructures routières, 4 ménages sur 10 se disent satisfaits. Cette proportion est de 48,9% en milieu urbain et de 29,7% en milieu rural. S'agissant des services de sécurité (police, gendarmerie), 51% des ménages déclarent être satisfaits de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à les rapprocher des populations.

Graphique 3: Proportion de ménages satisfaits de la politique étatique visant à rapprocher certaines infrastructures de base des populations



Source : ECAM 4, INS, Cameroun, 2014

7. Politique de maîtrise des prix des produits essentiels

De l'avis des ménages, depuis 2007, la politique étatique de maîtrise des prix des produits essentiels a abouti des résultats très mitigés. Ils sont 61,4% à le penser pour les produits alimentaires de première nécessité, 57,5% pour les matériaux de construction, 50,2% pour les livres scolaires et 47,2% pour les médicaments essentiels. Les résultats portant sur les perceptions des ménages au sujet de la politique étatique de maîtrise des prix des produits alimentaires de première nécessité restent assez surprenants dans un contexte où les droits de douane et la TVA relatifs à ces produits ont été suspendus depuis 2008.

8. Politique de désengagement de l'Etat et de privatisation des entreprises publiques

Au niveau national, plus de la moitié des ménages (53%) déclarent n'être pas satisfaits des résultats atteints dans le cadre de la politique de désengagement de l'Etat et de privatisation des entreprises publiques. Cette proportion est de 60% pour l'électricité, 54% pour l'eau, 41% en ce qui concerne CAMTEL et 39% s'agissant de CAMRAIL. Cette insatisfaction pourrait être mise en parallèle avec les accroissements de tarif faisant suite à la privatisation de certaines de ces entreprises, notamment SONEL/AES-SONEL/ENEO, SNEC/CAMWATER/CDE et CAMRAIL. A titre d'illustration, un usager qui se retrouve entre 111 et 400 kWh par mois paie le kWh à 79 FCFA en 2014 contre 70 FCFA en 2008.

9. Information et implication des populations aux projets communautaires

Le pourcentage de ménages dont au moins un membre a été informé des projets communautaires varie de 25,3% à 35,9% pour les centres de santé, les routes, les écoles, les forages et puits communautaires (puits villageois et puits pastoraux). Il est respectivement de 20,0% et 21,0% pour les extensions des réseaux hydrauliques et électrique. Le pourcentage de ménages impliqués ou consultés à cet effet est encore plus faible : à peine le quart des ménages informés pour ce qui est de la construction/réhabilitation des écoles, forages et puits communautaires, moins d'un dixième des ménages informés en ce qui concerne l'extension des réseaux d'électricité et d'eau.

Comparativement à la situation en 2007, en 2014, les ménages ont déclaré être moins informés, impliqués ou consultés dans le cadre de la réalisation des projets communautaires réalisés dans leur localité.

10. Conclusion

Globalement, de l'avis d'une proportion appréciable des ménages, la gouvernance s'est légèrement améliorée entre 2007 et 2014. Toutefois, les efforts doivent être poursuivis dans la lutte contre la corruption, le renforcement de la couverture en matière d'infrastructures de base, l'amélioration de la qualité des services socio-économiques, la poursuite de la décentralisation, l'amélioration de l'information, l'implication et la consultation des populations dans les projets communautaires.